

Deuxième chambre

La demande d'avis, concernant un projet d'arrêté royal « portant fixation d'une intervention personnelle des bénéficiaires dans le coût de certaines prestations d'audiciens », introduite le 3 juillet 2012 par la Vice-Première Ministre et Ministre des Affaires sociales, a été rayée du rôle le 21 août 2012 suite à l'accomplissement des formalités préalables par courriel de la Ministre du 21 août 2012.
